

Le Hêlot

N° 13

SAMEDI 30 AOÛT 2014
Responsable de la rédaction: Sylvie LELONG



Comme chaque année, les cérémonies de commémoration de notre village attirent un public nombreux. Alors que maints petits villages de France ont renoncé à organiser ce genre de rassemblements, faute de participants, le Conseil Municipal d'Ugny le Gay remercie toutes les personnes qui répondent présentes à ses invitations, lors de ces journées du souvenir...



Le mot du Maire: A la grande satisfaction des habitants d'Ugny le Gay, le calvaire a retrouvé sa place. A noter toutefois que lors de ce chantier, M. Coquellet a dû refaire deux fois le travail suite à des dégradations et des inscriptions grossières! Ainsi, des graffitis sont de nouveau réapparus dans l'abribus. Le Conseil Municipal avait décidé de laisser cet abribus ouvert pendant les vacances scolaires: faudra-t-il recourir à sa fermeture le week-end pour garder l'endroit propre? Un autre bien public, également, le chemin près du Jeu d'arc et de la fontaine Saint-Martin sert de décharge de déchets verts, bloquant le passage du chemin communal. Ce n'est certainement pas un lieu pour cela, et les déchets verts des particuliers peuvent être évacués par les services de la CCT, sous forme de petits fagots pour les branchages!

Merci de votre compréhension!

les dates à retenir:

Le Comité des Fêtes vous invite:
Le 31 Octobre, à fêter Halloween.
Le 22 Novembre, à fêter le Beaujolais nouveau.
Le 6 Décembre, au spectacle de Noël.

La Municipalité vous invite à venir commémorer l'anniversaire de l'armistice le 11 Novembre.



l'état civil de la commune:

Nous avons la joie de vous informer du mariage de Céline NICOLAU et François RADZEK le 10 Mai 2014.

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de Monsieur Hugue RODIER, membre de la section des anciens combattants d'UGNY LE GAY.

Les décisions du Conseil Municipal

Budget primitif 2014.

Conseil du 24 Avril : un budget de plus en plus « serré »...

L'une des premières décisions prises par le nouveau conseil Municipal a été de voter le **Budget primitif 2014**. Parallèlement, il a aussi voté le compte administratif **2013**, document budgétaire qui indique **ce qui a été dépensé et encaissé** par le Maire, et qui doit correspondre **au centime près, au compte de gestion du Trésorier Principal**.

Au regard du compte administratif 2013, la commune d'Ugny le Gay conserve encore une certaine marge de manœuvre puisque son bilan fait apparaître un excédent de **25 367 euros**. Cela va permettre au Conseil Municipal d'investir dans les différents projets de modernisation et de réhabilitation du patrimoine communal. Beaucoup de travaux sont prévus pour cette mandature, et il n'y aura rien de trop pour financer tous ces investissements.

Cependant, ce confortable excédent ne doit pas nous aveugler car ce que nous savons des politiques d'aide de l'état aux collectivités locales ne nous réserve certainement pas des lendemains qui chantent.

Conserverons-nous le niveau d'aide de l'état qui nous permet de boucler largement notre budget. Aujourd'hui cette aide représente les deux tiers des recettes de fonctionnement! En sera-t-il de même dans les années futures? Déjà, un signe inquiétant, la dotation forfaitaire a diminué cette année pour la première fois depuis des décennies ! Côté dépenses, malgré une économie en déflation, les charges continuent de grimper : la contribution au service départemental d'incendie et de secours n'arrête pas d'augmenter (elle a doublé en 10 ans); la contribution à l'Union syndicale d'électricité de l'Aisne a pris une grosse « claque » cette année (+ 100% d'augmentation); et toutes les autres augmentations que nous connaissons aussi dans nos ménages (fuel, électricité, etc...)...

Le Conseil Municipal reste donc très attentif aux équilibres budgétaires futurs et investira l'argent des villageois avec beaucoup de prudence... Il est plus que probable, compte-tenu des orientations budgétaires du gouvernement de notre pays, que les aides issues de l'état diminuent lentement mais inexorablement au cours des prochaines années.

Il est donc nécessaire et indispensable de **mobiliser au maximum ces aides de l'état et celles des collectivités territoriales pour financer nos futurs projets!**

Les travaux communaux.

Conseil du 26 Juin: du pain sur la planche...

Trois mois après son installation, le Conseil Municipal s'est penché sur les projets qui lui tiennent à cœur, issus de son programme des élections de Mars et dans la continuité de la précédente mandature...

Restructuration du cimetière.

Ce projet, engagé au début du précédent mandat, en 2008, a fait l'objet de différentes étapes.

Au début du mandat 2008-2014, le Conseil Municipal décide d'engager une procédure de recherche d'identité des tombes abandonnées (délibération du 19 septembre 2009). Puis il décide de confier au cabinet Elabor un projet de restructuration du cimetière communal pour la somme de 10 257 € (délibération du 30 Janvier 2009).

Trois ans et quelques procédures plus tard, le conseil Municipal valide le rapport Elabor et se prononce sur la reprise de 33 tombes juridiquement définies comme abandonnées (délibération du 22 mars 2013).

Aujourd'hui, les élus municipaux doivent élaborer le plan de restructuration. Les objectifs du projet sont donc de réhabiliter le cimetière d'Ugny le Gay, afin de sécuriser le site, libérer des espaces d'inhumation et créer un espace cinéraire pour accueillir les urnes des administrés décédés qui auront choisi de se faire incinérer.

Réhabilitation de l'église.

Depuis déjà plusieurs années la CCCT (Communauté de Communes Chauny Tergnier) met à la disposition de toutes les communes, un chantier d'insertion spécialisé dans la réhabilitation des monuments culturels.

Cette année, à la demande du Conseil Municipal, c'est à la commune d'Ugny le Gay d'en profiter...

Il s'agira donc de remettre notre bonne vieille église à neuf, notamment l'intérieur, des murs au plafond.

Le Conseil en profitera pour engager des travaux de rénovation du système électrique, de modifier la couverture du clocher afin de réduire les infiltrations d'eau qui finissent par abimer certains éléments de charpente...

Bien d'autres projets sont dans les cartons du conseil: création d'une aire de jeux, citerne à incendie route de Guivry, dernière tranche des travaux de voirie du CD 56, etc... Ces projets feront l'objet d'une information dans un prochain Hélot...

La vie du village

Nettoyage du Village



Au mois de Juin, le Conseil Municipal a fait appel aux bonnes volontés pour nettoyer les rues de notre village. Ce jour-là, une vingtaine de bénévoles se retrouvaient pour commencer à nettoyer les caniveaux, biner les mauvaises herbes, balayer toutes les cochonneries accumulées sur la voie publique.

Il n'a pas fallu moins d'une bonne matinée pour traiter la rue Willard Rodgers, la rue de la Forge et le haut de la rue Thunder à cette multitude travaillant d'arrache-pied certes, mais toujours dans la bonne humeur et une ambiance pleine de convivialité. La matinée s'est d'ailleurs terminée par un casse-croûte festif à la Mairie, au cour duquel chacun s'est promis de répondre présent à la prochaine sollicitation du conseil Municipal pour ce genre d'action citoyenne!



Sans vouloir dénigrer la bonne volonté des représentants mâles de notre commune, il semblerait, photo à l'appui, que les dames d'Ugny le Gay soient beaucoup plus « entreprenantes »...

Vitesse dans le village

Trop trop vite!...

Lors de l'assemblée générale qui a précédé les élections municipales, au cours de laquelle la population a pu exposer ses préoccupations devant les futurs candidats, un problème a été longuement évoqué, celui de la vitesse excessive de certains conducteurs dans la traversée du village.

Certes le phénomène ne date pas d'aujourd'hui, et depuis longtemps déjà, les riverains se plaignent de l'inconscience des automobilistes roulant comme des fous dans notre agglomération, mettant ainsi en danger tous ceux qui circulent à pied le long de la voie publique.

Un rendez-vous a été pris par les élus municipaux, avec les forces de gendarmerie, afin d'étudier les mesures à mettre en place pour endiguer ce fléau. Il y aura lieu de négocier le financement des investissements à mettre en place, **et surtout aboutir à un engagement ferme des autorités de police** pour trouver une solution à ce problème.

Internet & téléphonie mobile

Trop trop lentement!...

A l'inverse de la vitesse des voitures, le débit internet, quand d'ailleurs cela fonctionne, est vraiment trop trop lent! Et que dire de la couverture du réseau de téléphonie mobile particulièrement déficient?!...

Nous avons écrit au Conseiller Général du canton, Jean-Luc Lanouilh, pour l'alerter sur cette situation très handicapante pour notre commune.

Celui-ci lui a répondu que cet état de fait le préoccupait beaucoup, mais que le Conseil Général avait pris les choses en main à travers un document contractuel, le SDAN (Schéma Départemental d'Aménagement Numérique), dans lequel il confiait la mission de développement numérique à l'Useda...

Il nous invite donc à nous tourner vers l'Useda (Union des secteurs d'énergie du département de l'Aisne), car ce syndicat est un partenaire privilégié des communes en la matière. Il a en effet ajouté dans ces compétences l'aménagement des réseaux de communication...

Contact a donc été pris avec l'Useda qui a confirmé sa compétence en matière de communication électronique, **la compétence téléphonie mobile restant du ressort du Conseil Général de l'Aisne...**

Affaire à suivre...

Des nouvelles du Comité des Fêtes

Randonnée pédestre



Dimanche 18 Mai

Ce jour-là, une vingtaine de marcheurs s'étaient lancés dans l'aventure, rejoignant Campigny par la montagne d'Ugny, pour un pique-nique gourmet et gourmand. L'Après-midi, le guide «chevronné» qui menait le groupe a réussi l'exploit de se perdre en voulant atteindre le Coquerel!!!! Pas de nom, nous ne sommes pas des délateurs...



Fête des Mères



Le jour de la fête des mères, quelques éléments mâles du comité sont allés offrir des fleurs à toutes les femmes du village. Cette visite est toujours très appréciée de tous et de toutes. Les mamans reçoivent toujours avec le sourire, et méritent bien ce bouquet!

Fêtes de rabelais



Dimanche 1er Juin

Pour cette troisième participation, le Comité des Fêtes avait mis les bouchées doubles en matière d'originalité! Ces dames en « pom-pom girls », ces messieurs en « majorettes », les participants du Comité des Fêtes d'Ugny le Gay ont fait un « tabac » au défilé des fêtes de Rabelais !

La troupe des artistes en herbe qui s'est prêtée au jeu a même participé à une formation avec un professeur de « twirling bâton », travaillant ainsi avec beaucoup de sérieux les figures et les danses, lors de répétitions au cours desquelles les hommes ont pu s'initier au difficile exercice du maniement de bâton de majorette!

Félicitations à nos représentants à ces fêtes de Rabelais qui ont porté haut les couleurs du village!



Des nouvelles du Comité des Fêtes (suite...)

Soirée Musicale à l'Eglise

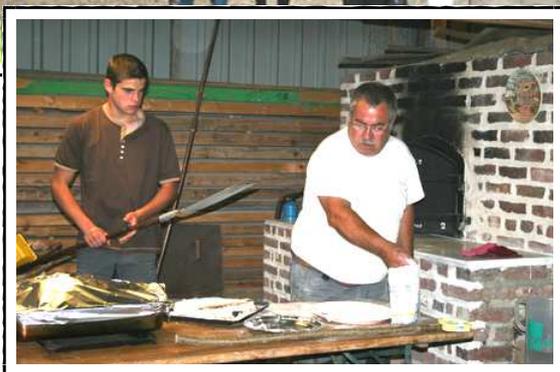


Vendredi 20 Juin

C'est une soirée hautement artistique que le Comité des Fêtes proposait aux habitants d'Ugny le Gay et ces environs...

Un public nombreux s'était déplacé ce soir-là pour profiter de la belle sonorité de notre petite église qui mettant grandement en valeur la prestation de l'ensemble des flûtistes dirigée par **Madame Gloagen**, professeur de musique, nouvelle habitante du village, et un quatuor de cuivres dont fait partie **François Boucher**, et qui a fait une prestation de qualité et aussi pleine d'humour... Quel plaisir et quelle chance pour notre village de pouvoir profiter de ce moment exceptionnel que constitue un concert de musique vivante!

Pour conclure la soirée, **Patrick Babugeon** invitait les participants à venir goûter son pain et ses pizzas cuites au feu de bois dans son four traditionnel! Un vrai moment de régal et de convivialité!



Feux de la Saint-Jean



Samedi 21 Juin

Comme chaque année, Le Comité des Fêtes a invité les villageois à venir fêter le début de l'été ensemble autour d'un barbecue. La nuit venue, ils ont pu admirer le feu de la Saint-Jean qui avait été dressé aux abords du jeu d'arc et de la fontaine Saint-Martin. A cette occasion, certains n'ont pu résister à la traditionnelle séance de « maquillage » avec les morceaux de charbon de bois... Bien sûr, notre Raymond national n'est pas étranger à cette initiative qui a fait la joie des plus jeunes (mais pas de leurs mamans)...



Des nouvelles du Comité des Fêtes (Fin...)

La Fête patronale



Samedi 5, Dimanche 6 & Lundi 7 Juillet.

Malgré un samedi pluvieux, la fête du village a été un réel succès, notamment le repas du samedi soir qui réunissait plus de 120 convives, avec un karaoké qui a atteint des sommets avec la prestation de notre Henri qui a déchainé les applaudissements!



Le 14 Juillet



Dimanche 13 & lundi 14 Juillet.

Les traditionnelles festivités du 14 Juillet ont attiré un public nombreux, tout au long des deux jours d'animation que nous avait concocté le comité des fêtes. Après le match de foot des « jeunes contre les anciens » (dont on taira le résultat pour ne froisser personne), on se retrouvait sous les barnums érigés pour l'occasion dans la cour de l'ancienne école.

Après les grillades et les frites, on ne dérogeait pas à la règle en arpentant les rues du village au cour de l'habituel défilé des lampions.

Le dimanche, après la cérémonie au monument aux morts et le verre de l'amitié offert à cette occasion, les habitants pouvaient déguster un repas préparé par les bénévoles, notamment un jambon à la broche cuit de main de maître!

